



CABINET DU PREFET

Arrêté n° 2020-00644
modifiant l'arrêté n°2020-00641 du 14 août 2020 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la RATP à procéder à des palpations de sécurité sur certaines lignes du réseau du lundi 17 août au dimanche 30 août 2020 inclus

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°2020-00641 du 14 août 2020 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la RATP à procéder à des palpations de sécurité sur certaines lignes du réseau du lundi 17 août au dimanche 30 août 2020 inclus est ainsi modifié

Vu la saisine en date du 17 août 2020 de la direction de la sûreté de la régie autonome des transports parisiens ;

Vu l'urgence,

Arrête :

Art. 1^{er} – Le onzième alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté n°2020-00641 du 14 août 2020 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la RATP à procéder à des palpations de sécurité sur certaines lignes du réseau du lundi 17 août au dimanche 30 août 2020 inclus est ainsi rédigé : « Ligne 9 entre les stations Michel-Ange-Auteuil et Mairie de Montreuil incluses, y compris les lignes en correspondance ; »

Art. 2 - Le préfet de Seine-et-Marne, le préfet des Hauts-de-Seine, le préfet de la Seine-Saint-Denis, le préfet du Val-de-Marne, le préfet directeur du cabinet, la directrice de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et la présidente-directrice générale de la Régie autonome des transports parisiens sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, ainsi que de l'arrêté n°2020-00641 du 14 août 2020 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la RATP à procéder à des palpations de sécurité sur certaines lignes du réseau du lundi 17 août au dimanche 30 août 2020 inclus, qui seront publiés aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures de la Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et affichés aux portes de la préfecture de police.

Fait à Paris, le **18 AOUT 2020**

Le Préfet de Police,
Pour le Préfet de Police
Le Préfet, Directeur du Cabinet

David CLAVIERE